

# LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

[S'inscrire](#)


11 mars 2026



Uriopss IDF



1 jour (7 heures)



Adhérents : 560 euros

## Objectifs pédagogiques

Cette formation vous permettra de :

- Connaître les principes généraux de la responsabilité civile et pénale.
- Mesurer les risques en matière de responsabilité
- Analyser les situations pouvant entraîner la mise en jeu de sa responsabilité

## Programme

### Les notions de responsabilité :

- Responsabilité civile / administrative / pénale
- Juridiction civile / pénale

### La responsabilité pénale :

- Travailler avec des personnes vulnérables des mineurs
- Infractions intentionnelles et non intentionnelles
- Cas particulier du secret professionnel, de la non assistance à personne en danger et de l'obligation de sécurité

### La responsabilité civile

- Les cas d'engagement de votre responsabilité :
- Responsabilité contractuelle / délictuelle
- Défaut d'organisation du service
- Défaut de surveillance
- Dommages causés par les usagers
- Responsabilité sans faute

### Le contrat d'assurance (demi-journée supplémentaire optionnelle)

- Contrat d'assurance
- Clauses indispensables
- Négocier avec son assureur
- Et en cas de sinistre

## Public

Bénévoles élus

## Pré-requis

Maîtriser les concepts fondamentaux et principes de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel (voir la formation : « RGPD : obligations et pratiques pour une protection des données personnelles dans le secteur médico-social »)

## Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

## Méthodes pédagogiques mobilisées

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Apports théoriques réglementaires et recommandations CNIL. Illustrations pratiques adaptées au secteur médico-social. Documentation remise aux participants

## Intervenante

Intervenant de l'URIOPSS IDF

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
- Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

V2 08-2025